

- 4) Ils sont "ondoyés", c'est-à-dire qu'ils ont reçu le sacrement du baptême, que toute personne peut donner, sans les cérémonies complémentaires, réservées au prêtre. Cf. lettre 100, note 7, p. 133.
- 5) "Ecoute, Israël, tu passeras aujourd'hui le Jourdain. Ne dis pas en ton coeur : C'est à cause de ma juste conduite que le Seigneur m'a fait entrer en possession de ce pays. Garde-toi d'oublier le Seigneur ton Dieu en négligeant ses commandements, ses coutumes et ses lois que je te prescris aujourd'hui". Dt. 4,1 et 6,4; Jos. 1,11; Dt. 9,4 et 8,11.

Lettre 102

De Ph. Duchesne à M.S. Barat, à Paris

SS.C.J. et M. Saint-Louis, le 31 août 1818 (1)

Ma bien digne Mère,

Il est bien pénible de n'avoir point de vos nouvelles, et d'être si éloignée des facilités de correspondre, quand on a tant besoin d'être guidée. Arrivée ici le 24, je m'empressai de vous écrire par Georgetown, et depuis à Me de Rollin sous l'enveloppe du Consul français à Washington. Malgré ces lettres et les cinq précédentes, depuis la Havane, j'ai tant de choses à vous dire que le sentiment faisant place aux affaires et détails de voyage,

mes lettres sont d'un sec rebutant, et encore, devrais-je parler plus court pour dire plus de choses.

Si vous avez reçu ma dernière lettre de la Nouvelle-Orléans du 11 juillet (2) et celle d'ici de la fin d'août (3), vous aurez vu que notre route sur le Mississipi a été de quarante jours, heureux pour nous toutes, car presque tous les passagers ayant été malades, et plusieurs gravement, par la chaleur, nous n'avons eu que des misères.

Monseigneur, qui a un palais dont l'extérieur est comme une petite grange de France, dont l'église est en bois et toute percée, qui en fait bâtir une aux frais des habitants de Saint-Louis, qui s'en trouvent assez chargés, n'a pu que nous louer une maison à Saint-Charles, autre petite ville à douze lieues. Le bon accueil qui nous fait en passant le Saint Curé de Sainte-Geneviève, l'empressement des jeunes personnes de cette ville, m'engagèrent à le prier de nous mettre plutôt auprès de lui. Monseigneur y opposa plusieurs raisons que je vous ai dites; mais y fit espérer un second établissement plus tard; n'étant pas de l'avis de celui de la Nouvelle-Orléans. J'ai rejeté Florissant (4), il faudrait y bâtir. Le pays est beau, mais pas assez bien habité. Saint-Louis paraissait inabordable. Depuis deux ans, cette ville prend un tel accroissement que ce qui s'y vendait 20 francs en terre, en vaut 100; qu'un particulier a refusé sur son terrain 120 f. du pied de terre; qu'un clos qui offrait moins d'avantages pour nous, avec la maison, que celle de Paris, ne serait pas donné à 50.000 f. Monseigneur a loué 2.000 f. quatre misérables chambres pour le commencement de son collègue (5) et, n'étant pas en-

core occupées, il nous les a offertes, et un terrain pour y bâtir. Mais une maison moindre que Cuignièrès (6) coûterait au moins 36.000 f. et il faudrait, en attendant, payer un loyer. Mr. Pratte, frère du curé de Sainte-Geneviève, qui nous loge et nourrit pendant toutes nos recherches, n'a jamais voulu arrêter (7) la voiture pour Saint-Charles, et voulait acheter ici, 40.000 f., une maison de la grandeur de celle qu'on bâtirait à 36.000 f., pour nous la louer. Je l'ai vue, elle est bien située, toute neuve, mais aurait besoin d'arrangements qu'on ne peut faire que chez soi (8). Je lui ai proposé de nous céder le marché (9), après avoir pris l'avis de Monseigneur; dont le terrain (10) ne suffirait pas pour les jardins. Et la maison à acheter a l'espace suffisant et on prendrait des termes (11). J'ai vu que nous agirions sans témérité. Sur l'argent que Monseigneur a reçu, il peut rester 7.000 f. Je compte un peu, pour avoir de l'argent sans intérêt, sur les charitables dames Ursulines, et je suis fondée à l'espérer, et même sur le bon marchand de la Havane, à qui je vais écrire. Et Mr. Pratte, qui va successivement nous donner ses cinq filles, fera peut-être aussi des avances. Je l'ai appelé notre père temporel et il mérite ce titre. Il a un magasin très fourni, où les prix sont modérés; et il nous fera des crédits tant que nous voudrons. Sa femme est la personne la plus estimable de la ville; elle a cinq petites filles, gâtées à l'excès, et qui nous aiment au point de vouloir toutes quitter leurs parents pour venir au couvent. Quand nous sortons, elles s'inquiètent que nous nous en allions, et Céleste surtout, au moins quatre ou cinq fois le

jour, à temps et à contre-temps, sollicite ses parents qui voudraient attendre pour elle. Ces cinq enfants intéressants ont les plus heureuses dispositions, des voix charmantes. Elles tiennent à toute la ville, c'est une fourmillée de petites cousines, toutes de tournure aimable, qui sont venues nous voir et voudraient nous suivre. L'une d'elles n'a pas dormi de joie le jour de notre arrivée. J'attribue à l'inspiration de leurs bons anges cet empressement. Les petites de couleur sont la même chose, elles ont comme la bouche ouverte pour nous regarder, et Me Octavie en ayant placé une près d'elle à l'église, les autres disaient : tu es bien heureuse! Vous sentez que cette jeunesse est très attachante, ainsi que les sauvages qu'on voit souvent; joint à la présence de Monseigneur, à l'intention que vous avez eue que nous fussions ici, nous aimons mieux attendre pour être gênées ici que pour être encore plus mal ailleurs. Il ne faut pas se faire l'idée d'un grand établissement ici; de bien des années, nous ne pouvons être que des Cuignièrès, tout au plus. Les maisons ressemblent aux pavillons de nos vignes, ou aux maisons de nos faubourgs. Ce sera un motif pour se diviser en plusieurs et pour étendre le bien. Si les habitants de Sainte-Geneviève et de Kaskaskia voulaient préparer et donner le logement, ce serait, je pense, les deux premiers endroits à choisir (12), le premier à cause du voisinage du séminaire, qui va se former à quelques lieues, dans une congrégation américaine modelée sur la primitive Eglise (13), le second est chef-lieu de l'Etat des Illinois*, joint aux Etats-Unis sous ce titre. Il y a des Français et catholiques, sans autre école que l'américaine, protestante.

L'église est grande et on pourrait bâtir à côté. Je ne puis me détacher de la Nouvelle-Orléans et de la pensée qu'on y ferait grand bien. (Lisez bas). Il ne serait pas impossible que Mr. Martial n'y fût évêque un jour, et nos bonnes amies de cette ville qui, dans quelques années, auront un paiement de 300.000 f., feraient quelque chose pour nous, au risque d'avoir moins d'enfants; elles le prévoient et n'en sont pas moins généreuses. Je ne sais si elles connaissent jusqu'à quel point leur éducation déplaît, ayant conservé les anciennes pénitences (tout ceci pour vous seule, je vous prie).

Voilà que je m'étend bien loin sans avoir le pied posé; mais les désirs ne se règlent pas quand on voit tant de besoins. Les Illinois, moitié civilisés, avoisinent Kaskaskia; ils ont quitté les bords de la rivière de leur nom, repoussés par d'autres nations; plusieurs parlent français, d'autres anglais. Monseigneur dit que cette langue est aussi nécessaire que le pain, qu'à cinquante ans on ne peut plus l'apprendre. Calculez là-dessus. Mais les Soeurs coadjutrices peuvent s'en passer (14), et si vous n'avez pas songé à nous en envoyer quelques-unes, ne nous oubliez pas, surtout pour le jardin. Les journées sont à 10 f. Les blancs ne veulent pas servir, ni les nègres libres. La main-d'oeuvre est si chère, avec tant des maisons qui se bâtissent et de terres neuves à cultiver, qu'ils gagnent tout ce qu'ils veulent. (Bas). Les esclaves disent que le malheur de leur condition leur tient lieu de tout. Dans la maison où nous sommes, deux négresses ont famille sans être mariées, la troisième est voleuse déclarée; quand on la convainc de prendre

50 f., elle dit qu'elle croyait que ce n'était que 15. Leurs enfants voudraient aussi nous suivre, et seraient bonnes, sans leurs mères.

Mr. Pratte vient de me faire appeler; il travaille pour la maison et le nombre des pensionnaires en entrant. Les parents mettent eux-mêmes la pension à 225 gourdes, qui font 1.125 f. chez nous, y compris le blanchissage. Si je ne puis savoir le résultat de ses recherches avant le départ de notre steamboat pour Nouvelle-Orléans, je vous l'écrirai par une des cités de l'est, et peut-être cette seconde lettre vous parviendra avant celle-ci. Monseigneur n'est point éloigné des écoles à la Lancaster (15); il est fâché que les Frères ne se soient pas emparés de la méthode et dit qu'il ne la proscrierait pas même à présent ici; sa bonté ne l'empêche pas d'être très ferme; il m'a déjà connue et dit mon fait. Eugénie et Octavie lui plaisent beaucoup et à tous les parents; il m'a reprise de ce que j'aimais mieux Eugénie; je ne m'étais pas aperçue de cela, mais lui ai dit, comme à vous, que je lui trouvais plus d'aplomb. Cependant je n'ai pas été contente de deux choses, quoiqu'elle n'y tienne pas: 1^o qu'elle a proposé à Monseigneur d'être mise seule dans une maison tout anglaise, pour être forcée de parler l'anglais; sans rien m'en dire; 2^o que, maintenant à Saint-Louis suivant vos intentions, et regardant Saint-Charles comme le sépulcre de ce petit rejeton de la Société, elle fait des observations minutieuses pour que tout se fasse comme en France (c'est impossible), il faut calculer là-dessus; heureuses seulement de nous en rapprocher le plus possible; nous serons obligées de ne pas avoir tous les lits comme vous, pour les ôter le jour, faute de place, etc. etc. La clôture bien dif-

férente. Jusqu'à ce que nous ayons bien de l'argent.

Voici comment il nous en pourra venir : le père de quatre à cinq demoiselles dont je vous ai déjà parlé et qui doit mettre ses filles à Poitiers suivant l'avis des dames Ursulines qui ont commencé leur éducation, a son aînée qui veut être religieuse; il s'y est opposé, mais a fini par dire à Monseigneur : Eh bien, quand elle aura été en France, si elle persiste, je lui donnerai une belle terre à Florissant et elle y fera un couvent. Cet homme, appelé Mr. Mullanphy, est riche de 9 millions en piastres* et en terres, étant maître de presque tout le village de Florissant. C'est alors qu'on pourra y avoir une maison grande, sûre et commode; et le père serait flatté, comme maître du pays, d'y avoir un bon établissement. Sa fille est un grand sujet. Les évêques des villes de l'Est, où elle a été, y avait toute confiance pour les bonnes oeuvres. Monseigneur, qui la conseille, sans savoir ce que nous avons dit au père à la Nouvelle-Orléans, lui a écrit aussi de demander d'aller à Poitiers et de s'y unir à notre Société. Prévenez la Mère Grosier au besoin. Le père ne la laissera pas aller plus loin. Il est bien important de la lier fortement à notre oeuvre, autrement il en pourrait résulter, dans la suite, une rupture; ayant, à ce qu'on dit, tout ce qu'il faut pour le gouvernement, vous vous assurez d'elle, et il me serait bien doux de la voir au-dessus de moi, ou toute autre de votre choix (16).

Il y a ici Me Perdroville et ses deux filles; toutes séduisantes par leurs talents, qui cherchent à monter une pension. Mr. Perdroville

a été de la suite de Bonaparte. Mr. Pratte, quoique lié avec lui, préfère nous donner ses deux aînées de suite, et fera la planche. Il rentre en ce moment, ayant été chez Monseigneur avec plusieurs pères de famille; il les a retournés lui-même pour Florissant (17), disant qu'au lieu de 4.000 f. pour cette maison de Saint-Louis, il en faudrait 8.000 pour la mettre au point de loger 25 enfants (Monseigneur dit que nous en aurons de protestantes et qui le resteront).

Où que nous soyons, il ne paraît pas douteux au moins que Saint-Charles est de côté; et que nous aurons bientôt un nombre d'enfants; mais d'enfants riches qui tiennent aux talents. Il y a un maître de piano, sans piano; ce serait donc pour nous une chose de première nécessité, et dont les fonds nous rentreront bientôt. Entre les autres choses nécessaires : six chandeliers d'église et la croix; deux sceaux pour le pensionnat et pour nous; une grande croix d'uniforme et une petite en cas de perte accidentelle; rubans de mérite, rouges pour 4ème classe, un médaillon, des exemples d'écriture anglaise, la seule enseignée ici; fournitures de fleurs, cordonnets et moules pour bourses, soie, chenille, or, argent, paillettes, brillants pour broder, avec le prix de tout; dessins de broderie, aiguilles de toutes espèces. En adressant : Maison d'institution, à Saint-Louis, on pourrait éviter les droits. Mais la facture est indispensable pour éviter confiscation ou stagnation.

Quant aux livres de classe, je ne sais que vous dire, ni comment nous pourrions faire. Il faut tout dans les deux langues, et je pense qu'à Bor-

deux, comme le croit aussi le P. Barat, les livres anglais sont plus communs et à meilleur compte qu'à Paris.

1^a Les grammaires doivent être plus anglaises et françaises que françaises et anglaises, l'anglais étant plus commun.

2^a La géographie seulement anglaise, à cause des Etats-Unis qu'il faut très détaillés. S'ils ne le sont pas, ainsi que sur un grand atlas, il faudrait se pourvoir à Philadelphie, à des prix excessifs. On m'a parlé de 125 f. pour une grammaire des deux langues, en deux volumes.

3^a Les abrégés d'histoire; peut-être trouverait-on un abrégé général anglais pour celles de cette langue; l'histoire des Etats-Unis, dans les deux langues.

4^a Les cahiers de mythologie et un petit abrégé anglais.

5^a Je ne voudrais pas l'arithmétique de Mr. Loriguet (18); c'est trop confus, d'ailleurs on ne compte pas ici de la même manière. Nous ferons des cahiers suivant les monnaies et mesures. Je crois vous avoir demandé une de ses astronomies, poème de la Religion, règlement du pensionnat. Le plan d'études sera bien changé à cause de l'anglais.

Tous ces objets sont pressants, n'ayant pas de livres ici; et le peu très cher, 10 ou 12 f. le volume. Je vous les demande avec confiance, pensant aux 4.000 f. qui restent à Mère Geoffroy (19); sur lesquels j'ai reçu 400 f. des dames Ursulines, pour

leurs aubes qu'il faudra rembourser à Mr. Jouve (20).

Octavie a acquis de la maturité dans tant de différentes situations. Elle a été notre interprète dans le steamboat, tout étant anglais.

Eugénie a un peu repris de suffisance; sous prétexte d'anciens conseils reçus, elle se dispense des pratiques comme actes avant les fêtes, etc. que d'autres font; elle croit n'être pas susceptible de l'oraison ordinaire, de certaines règles de conduite. Veuillez voir sa lettre à Me Bigeu et, d'après ce qu'elle y dit, régler vos conseils pour elle et pour moi; elle aime tant la foi qu'elle semble la mettre avant la charité qui dilate et fait la ferveur.

Les deux Soeurs sont bien; nos santés bonnes. En tout, il y a dans mes quatre Soeurs, de la bonne volonté, l'amour de leur vocation et du zèle.

Je vous prie de me pardonner mes longueurs et d'être mon interprète auprès de mes Pères, Mères, et Soeurs. Qu'il nous tarde d'avoir de vos nouvelles.

Le journal que j'ai fait faire à Eugénie est réglé (21), vous parviendra par Mr. votre frère, notre commun Père.

A vos pieds

Philippine.

[Au revers :]

A Madame

Madame Henriette Girard pour
remettre à Madame Sophie, rue
des Postes n^o 40, chez Mr. Roussel
A PARIS

[Timbres de la poste :]

Colonies, par la Havane

Décembre 8, 1818 [date de l'arrivée à Paris].

N o t e s

- 1) Original autographe.
- 2) La lettre 98, commencée le 9 juillet.
- 3) La lettre 101, du 22 août.
- 4) Il est déjà question d'un établissement du Sacré-Coeur dans cette ville.
- 5) A Saint-Louis.
- 6) Petite fondation, dans l'Oise, commune de Saint-Just-en-Chaussée, réalisée en 1808 par la maison d'Amiens. L'établissement fut transféré à Beauvais en mars 1816. Cf. I, pp.107-108, note 5.
- 7) Retenir.
- 8) Dans une maison dont on est propriétaire.
- 9) Les religieuses elles-mêmes auraient acheté la maison.
- 10) Le terrain qu'il propose à Saint-Louis.
- 11) C'est-à-dire des dates fixes pour des versements partiels, jusqu'à extinction du prix de vente.
- 12) Il n'y aura jamais de maisons du Sacré-Coeur dans ces deux villes.

- 13) Il s'agit probablement de "trustees". Ces corporations, propriétaires des biens ecclésiastiques, formaient une structure de base de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.
- 14) Parce que, travaillant à l'intérieur des communautés, elles ont peu de rapport directs avec l'extérieur.
- 15) Joseph Lancaster (1778-1838), pédagogue anglais, créateur d'une méthode d'"enseignement mutuel", qu'il appliqua d'abord dans une école élémentaire qu'il avait ouverte à Southwark en 1798. Il exposa sa méthode dans un ouvrage paru en 1803. Mais, malgré la protection du roi Georges III, il eut des difficultés en Angleterre et partit, en 1818, pour les Etats-Unis. Là, sa méthode connut une vaste diffusion et exerça une grande influence sur le système éducatif. Il venait d'arriver quand Mgr Dubourg en parle à la Mère Duchesne. Dans sa lettre du 28 juin 1818, l'évêque affirmait à la Mère Duchesne : "Il n'est point question de cet enseignement mutuel qui vous fait tant de peur. On n'en connaît pas même le nom ici". Mais la lettre d'atteignit sa destinataire qu'en décembre 1818.
- 16) Il ne semble pas que Mlle Mullanphy soit jamais entrée dans la Société du S.C. Cf. pp. 356-357, 383, 405.
- 17) Donc, Mr. Pratte n'est plus d'avis de la fondation du S.C. à Saint-Louis. Il voudrait orienter les religieuses vers Florissant.
- 18) Le P. Nicolas Loriguet (1767-1845) S.J., ancien Père de la Foi, conseiller pédagogique des reli-